Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-938330784-20260605-DCM2026068-DE

MERDRIGNAC – Saint-Launeuc Côtes d'Armor	**DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL** **De la commune de MERDRIGNAC** **SEANCE DU 05 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-huit mai, s'est réuni en Salle du Conseil Municipal à la Mairie de Merdrignac, en séance publique, sous la présidence de Isabelle GORÉ CHAPEL, Maire de Merdrignac.

Étaient présents : GORÉ CHAPEL Isabelle, Maire, PIÉTO Nathalie, Maire Déléguée, LAUNAY Magalie, HENRY Fabrice, BIGOT Helen, RECOURSÉ Christophe, BOUCHET Lydia, MALARD Jean-Paul, COCHON Christelle Adjoints, GUYOMARD André, MASSOUTIER Frédéric, LE PARC Yann, LE COZ Caroline, FORGEARD Vincent, NOGUES Fabienne, LE COLLINET Ludovic, CHAUVIN Celina, PIN Ludovic, BARBEDETTE Audrey, POILVERT Cédric, DAUNAY Dominique, LE GALL Isabelle, GALLET-GUERIN Manon, MARETHEUX Jean-Louis,

Procuration :
JAMET Guillaume donne pouvoir à MALARD Jean-Paul
SOQUET Elvina donne pouvoir à COCHON Christelle
BAZIN Pascal donne pouvoir à Isabelle LE GALL Isabelle

Secrétaire de séance : PIETO Nathalie

Configuration de début de séance

Nombre de conseillers municipaux en exercice	*27*
Nombre de conseillers municipaux présents	*24*
Nombres de conseillers municipaux votants	*22*

N° d'acte : **DCM-2026-068**	**RESSOURCES HUMAINES** Objet : **MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Rapporteur : HENRY Fabrice

M. Fabrice HENRY, Adjoint au Maire, présente le nouveau tableau des effectifs en équivalent temps plein des agents communaux résultant des mouvements suivants :

- Création et ouverture de deux postes permanents à hauteur de 20 heures hebdomadaires chacun.

Ces modifications impliquent une mise à jour du tableau des effectifs.

Tableau des effectifs en équivalent temps plein

Au 01/07/2026

FILIERE	CAT.	GRADE	EQUIVALENT TEMPS PLEIN	STATUT	DATES CONTRAT	DHS	Temps de travail
ADMINISTRATIVE	A	Attaché	1	Contractuelle	12/06/2025 au 11/05/2028	35H	100%
		Conseiller Socio-éducatif	1	Contractuelle	12/01/2026 au 11/01/2027	35 H	100%
	B	Rédacteur	1	Contractuelle	10/05/2026 au 09/05/2027	35H	100%
			1	Titulaire		35H	100%
			1	Titulaire		30H	85.7%
	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	Titulaire		35H	100%
			1	Titulaire		33.33H	97%
			1	Titulaire		35H	100%
		Adjoint administratif	1	Contractuelle	02/09/2024 au 01/09/2027	35H	100%
			0.57			20H*	57%
			0.57			20H*	57%
TECHNIQUE	B	Technicien Principal 1ère classe	1	Contractuel	08/08/2024 au 07/08/2027	35H	100%
	C	Adjoint technique principal de 1ère classe	1	Titulaire		35H	100%
			1	Titulaire		35H	100%
			1	Titulaire		35H	100%
			0.54	Titulaire		19H	54%
			1	Titulaire		35H	100%
			1	Titulaire		35H	100%
		Adjoint technique principal de 2ème classe	0.8	Titulaire		28H	80%
		Adjoint technique territorial	1	Titulaire		35H	100%
			1	Titulaire		35H	100%
			1	Titulaire		35H	100%
			1	Titulaire		35H	100%
			1			35H*	100%
			1			35H*	100%
						35H*	100%
			1			35H*	100%
			0.5			17H30*	50%
SOCIAL	C	ATSEM principal de 1ère classe	0.84	Titulaire		30H	85.7%
			0.96	Titulaire		28H	80%
			1	Titulaire		35H	100%
CULTURELLE	B	Assistant de conservation principal de 1ère classe	0.61	Titulaire		21H30	61%
	C	Adjoint patrimoine principal 2ème classe	0.43	Titulaire		22H	43%
ANIMATION	C	Adjoint animation territorial principal 1ère classe	1	Titulaire		35H	100%
* POSTES NON POURVUS		Total (ETP) :	29.83				30.50
			26.33				

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-938330784-20260605-DCM2026068-DE

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-938330784-20260605-DCM2026068-DE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **Approuve** les modifications apportées au tableau des effectifs
- **Valide** le tableau des effectifs ci-dessus,
-

Délibération adoptée à l'unanimité POUR : 22 – ABSTENTION : 4 – Ne Prend Pas Part au Vote : 1

Fait et délibéré le lieu, jour, mois et an susdits. Au registre, suivent les signatures. Madame le Maire, certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.

Fait à MERDRIGNAC le 19/06/2026

Mme PIETO Nathalie,
Secrétaire de séance



Mme GORÉ CHAPEL Isabelle,
Maire de Merdrignac



La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes, 3, contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.